

# La formation policière et le Coordinateur romand

Autor(en): **Etter, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 4

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781590>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Police

## La formation policière et le Coordinateur romand

**André Etter**

Coordinateur romand de la formation policière

**L**a formation policière a beaucoup évolué ces dernières années et est toujours dans un processus d'optimisation permanent, en particulier face aux nouveaux défis et nouvelles menaces à venir.

Dans ce cadre général, il faut clairement différencier la formation de base (FOBA) de la formation continue (FOCO). En ce qui concerne la FOBA, elle est de la responsabilité des Centres régionaux de formation (CRF), par le biais des Ecoles de police. La FOCO, quant à elle, dépend essentiellement des Corps de police, mais son unité de doctrine, en particulier pour les cours destinés aux spécialistes et aux cadres, est coordonnée par l'Institut Suisse de Police à Neuchâtel (l'ISP), qui assure également le suivi administratif et le soutien logistique. L'ISP est aussi le représentant national pour les examens du Brevet fédéral, dont la partie opérationnelle est répartie sur 5 cercles d'examen, la Romandie étant le premier d'entre eux.

L'Ecole de police dure actuellement 1 année, avec à la clé les examens du Brevet fédéral, certification nationale ayant vu le jour en 2004. Néanmoins, ce concept est en complète révision dans le cadre du Concept général de formation 2020 (CGF 2020), qui vise un cursus certifié après deux ans de formation, soit une année d'école et une année de stage pratique (formation duale). Dans cette optique, il s'agit d'harmoniser le pilotage de la formation lors des stages pratiques au sein des corps d'appartenance. Cette période de formation pratique existe du reste déjà, les policiers entrant ainsi de plein pied dans le monde pratique avec leur Brevet fédéral déjà en poche, ce qui ne sera plus le cas demain.

L'arrivée de cette certification nationale a généré le renforcement de plusieurs branches, comme la psychologie policière, la police de proximité, ainsi que l'éthique et les droits de l'homme, matières faisant partie intégrante de l'examen final. Le plan d'études cadre, défini par l'Institut Suisse de Police, a

La coordination est essentielle dans le cadre des interventions en groupe, en particulier dans les situations où des spécialistes sont engagés en renfort, comme les conducteurs de chien, par exemple. Ce genre de cas de figures doit être évidemment régulièrement exercé en formation de base, comme en formation continue.

également permis le développement de la formation par l'approche par compétences, incluant la formation dite « expérientielle. » Cette formation spécifique est conduite par le biais de simulations très réalistes en milieu urbain, à l'échelle 1/1, avec la participation d'acteurs, permettant ainsi un très haut niveau d'immersion. En effet, le policier doit disposer tant de compétences techniques liées au savoir-faire, que de compétences sociales liées au savoir être et au savoir « devenir. » C'est là toute la richesse et la difficulté du métier. Il faut être performant tant techniquement et tactiquement, qu'humainement, ce qui n'est pas facile dans les situations pointues ou « explosives » rencontrées sur le terrain. Les cas de figure auxquels est confronté le policier sont différents tous les jours. Les jeunes diplômés, à peine sortis de l'Ecole, doivent, par conséquent, face à un événement ou une situation particulière, rapidement l'examiner et définir la façon de la résoudre et agir en conséquence, ceci de façon autonome. L'appel au renfort ou à un supérieur n'est pas toujours possible dans une première phase, ce qui rend la manœuvre parfois difficile. La capacité de réagir après réflexion, sans aide, est donc primordiale. Le policier doit aussi être capable de monter en puissance et de réagir avec fermeté face à des situations de violence. Il doit aussi être prêt à une confrontation extrême, dans le cas d'une action terroriste, par exemple. Par conséquent, il doit aussi être en mesure d'utiliser tous les moyens de protection et de contrainte à sa disposition, l'arme à feu étant le dernier recours. La formation dans le domaine de ces matières dites dures est aussi très importante et nécessite bon nombre d'heures d'instruction. Le paradoxe, c'est que plus la conséquence d'une action est importante, plus le policier doit s'entraîner. De surcroît, il s'agit, en général, de situations très rares.

La formation en Ecole génère, stage d'immersion non compris, environ 1700-1800 heures de cours et de modules spécifiques selon les entités. Actuellement, deux Ecoles subsistent en Suisse Romande, soit l'Académie de police de Savatan pour les cantons de Vaud, Valais



et Genève, ainsi que le CIFPol (Centre interrégional de formation de Police) pour les cantons de Neuchâtel, de Fribourg et du Jura. Ces deux Ecoles, de dimensions différentes, permettent à l'élève qui les fréquente et qui réussit les examens d'obtenir le Brevet fédéral de policier à la fin du cursus. Du reste, les experts pour les examens sont issus des deux entités et mélangés, afin de garantir une unité de doctrine dans les évaluations.

Avec l'entrée en vigueur de cette reconnaissance, des manuels didactiques, édités par l'ISP, ont été progressivement réalisés sous la conduite de groupes de travail composés de praticiens, de spécialistes et de pédagogues. Cette combinaison pragmatique est l'une des forces du système, permettant de mettre à disposition des élèves des manuels de grande qualité et en lien avec les activités de terrain.

En 2005, le poste de Coordinateur romand de la formation a également été créé vu la formation multi-sites en Romandie. Son rôle est de présider la Commission régionale d'examen et de représenter le cercle d'examen sur le plan national. Il doit également assurer le relais au niveau des commissions nationales, en particulier la commission d'examen, celles des moyens didactiques, de la sécurité personnelle et des compétences sociales. Le Coordinateur romand est aussi mandaté par la Conférences des Commandants de Romandie, de Berne et du Tessin (CCPC RBT), pour développer des activités particulières ou diriger des groupes de travail spécifiques. On peut citer, la journée des formateurs, les différentes séances plénières regroupant les responsables de formations des entités, ainsi que le développement de la formation AMOK 2.0.

Il administre aussi le réseau international FRANCOPOL, générant ainsi des échanges avec l'étranger par le biais de colloques, de Congrès ou encore de mission spécifiques dans les pays du Sud.

Au niveau du nouveau CGF 2020, le Coordinateur participe activement aux différents sous-projets et assure le lien de la Romandie - qui a des spécificités particulières, comme la formation des inspecteurs de police judiciaire en formation initiale, variante retenue par les Canton de Vaud et de Fribourg - avec la Suisse alémanique.

Au niveau de la FOCO, dans le domaine du maintien des acquis, les Corps de police ont une grande autonomie. Certaines formations spécifiques commencent à être coordonnées, comme la formation dans le cadre de la problématique AMOK, déjà évoquée plus haut.

En ce qui concerne la formation des spécialistes et des cadres, le cursus pour devenir officier (CAS CEP) est piloté par l'ISP, qui s'appuie sur des Directeurs de cours et Chefs de classe provenant des différents Corps de police. Cette formule permet une unité de doctrine, tout en gardant une approche de gens de terrain. Ce système de milice est évidemment très consommateur en ressources provenant des entités précitées. Le CGF 2020 va aussi donner une nouvelle dynamique à ces cours.

Pour conclure, le monde de la formation policière est en constante mutation, toujours dans un but d'amélioration des bonnes pratiques ou pratiques inspirantes, les échanges et la coordination étant primordiaux dans ce contexte.

A. E.

Les exercices de courage et de team building font partie intégrante de la formation, afin de développer l'esprit d'équipe et d'entraide, élément incontournable, en particulier en situation difficile ou dangereuse

